www.alainlamassoure.eu

La lettre d'Alain LAMASSOURE

Député européen - Groupe PPE

Janvier-Décembre 2009

Que change le traité de Lisbonne ?

Organisation hybride, inachevée, conçue il y a cinquante ans pour un autre monde, l'Union européenne bascule enfin dans la dimension politique, la légitimité démocratique et la modernité du XXIe siècle.

Elle aura désormais ses dirigeants à elle. Jusqu'alors, l'Union était dirigée par le collectif des chefs d'Etat et de gouvernement réuni pendant deux jours environ tous les deux mois. Chacun d'eux est certes élu démocratiquement mais il l'est par ses seuls citoyens nationaux, et il n'a de compte à rendre qu'à eux. En outre, la présidence du Conseil tournant tous les six mois, toute continuité politique était impossible. Ce temps est révolu : le Conseil européen aura désormais un Président à temps plein. Sur la scène internationale, l'Union aura le visage d'un Haut-Représentant, à la tête d'un réseau diplomatique propre.

Les citoyens pourront influencer directement la politique européenne. Finis le fameux "déficit démocratique", l'indifférence des grands médias, le taux de participation dramatiquement faible aux élections européennes ! Le Parlement européen aura la plénitude du pouvoir législatif, et ce sont les citoyens qui éliront eux-mêmes le futur chef de l'exécutif européen, le Président de la Commission, à travers l'élection du Parlement de Strasbourg. Pour la succession de José Manuel Barroso, les grandes familles politiques européennes seront invitées à proposer un véritable programme législatif - ce qu'ils n'ont encore jamais fait - et le nom de leur candidat pour le "gouvernement" de l'Europe. Ainsi, l'Europe ne sera plus anonyme : elle aura un visage, un responsable direct devant les citoyens.

Les nouveaux pouvoirs de ceux-ci ne se limiteront pas là. Ils auront la possibilité de lancer eux-mêmes des initiatives politiques : la signature d'une pétition par au moins 1 million de citoyens appartenant à plusieurs Etats membres obligera les dirigeants européens à se saisir de la question et à prendre position publiquement. Partis, syndicats, associations, travailleurs frontaliers, conjoints ou enfants d'une famille binationale, etc. auront là un moyen très concret de faire vivre la "démocratie participative" à l'échelle du continent.

Enfin, **l'Europe étend son champ de compétence dans des domaines où l'efficacité oblige nos Etats à agir unis.** Sur l'ensemble des relations extérieures commerciales, financières, économiques, techniques, scientifiques, environnementales. Sur l'énergie, par quoi tout avait commencé en 1951 (le traité charbon-acier), et où tout s'était délité lors des chocs pétroliers des années 70 : face à l'arrogance gazière de la Russie, face à l'objectif historique de l'énergie "décarbonée", l'Union aura enfin les moyens de l'action conjointe et forte. Elle pourra aussi avoir une véritable politique spatiale.

Sur la "grande" politique étrangère et la défense, si la compétence de base reste aux Etats membres, ceux-ci s'obligent à se coordonner sous la présidence du Haut-Représentant européen. Et, en matière militaire, les pays déterminés à mettre leurs moyens en commun pourront le faire sans attendre les autres. Certes, il n'y aura pas tout de suite une seule diplomatie ni un seul interlocuteur européens. Mais, ainsi qu'ils ont commencé de le faire à propos de la grave crise iranienne, les dirigeants des grands pays pourront plus facilement trouver le chemin d'un consensus, et ils disposeront ensuite d'un outil civil et militaire pour le traduire dans les faits.

Bien sûr, la qualité de la musique dépendra du talent des compositeurs et des instrumentistes. Encore fallait-il inventer l'instrument. Voilà qui est fait. Européens, au travail !

Alain LAMASSOURE

Contacts

Parlement européen
Bureau ASP 13 E 205
Rue Wiertz
B - 1047 BRUXELLES
Tél. : +32 (0)2 284 57 06
Fax : +32 (0)2 284 97 06
alain.lamassoure@europarl.europa.eu

Bureau en France
Permanence parlementaire
UMP Gironde
67, quai des Chartrons
F - 33300 BORDEAUX
Tél. : +33 (0)5 57 87 71 72/73
Fax : +33 (0)5 57 87 71 70
permanence.lamassoure@gmail.com

Site internet
www.alainlamassoure.eu

Groupe PPE
au Parlement européen

Les élections européennes

Du 4 au 7 juin 2009, les citoyens des vingt-sept pays de l'Union européenne ont élu leurs nouveaux députés européens. En France, ce sont 72 députés qui ont été élus pour représenter notre pays au Parlement européen.

Une campagne électorale de terrain

Alain Lamassoure, en troisième position sur la liste de la majorité présidentielle conduite par Dominique Baudis dans le Sud-Ouest, s'est pleinement investi dans la campagne électorale en Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Il s'est notamment rendu en Gironde à la suite des orages de grêle qui s'y sont abattus afin de visiter des exploitations viticoles sinistrées et de rencontrer les représentants de plusieurs syndicats viticoles.

Il a également pris part à plus de vingt réunions publiques, comme le 30 mai à Lons. Ce jour-ci, il a aussi participé à un débat sur la dimension spirituelle de l'UE à Bayonne, avant de rencontrer des jeunes militants, puis de participer à une réunion publique en présence de Michèle Alliot-Marie à Biarritz.

Une large victoire de la majorité présidentielle

Dans l'ensemble de l'UE, les partis de droite et du centre-droit ont largement remporté les élections en étant majoritaires dans dix-huit Etats membres sur vingt-sept. En France, c'est la majorité présidentielle (UMP, Nouveau Centre, Gauche moderne et Progressistes) qui est arrivée en tête avec 27,87% des voix.

Dans le Sud-Ouest, la majorité a remporté 26,9% des suffrages et, en conséquence, quatre des dix députés européens de la circonscription nouvellement élus en sont issus. Il s'agit de Christine de Veyrac, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Dominique Baudis et Alain Lamassoure, désormais seul député européen originaire d'Aquitaine.

Le Parlement nouvellement élu :

La nouvelle assemblée comprend 736 membres, élus pour cinq ans et répartis dans sept groupes politiques transnationaux dont le Parti populaire européen, auquel Alain Lamassoure appartient, qui regroupe 265 députés.

La délégation de la majorité présidentielle reçue par Nicolas Sarkozy à l'Elysée, le 8 juin 2009.

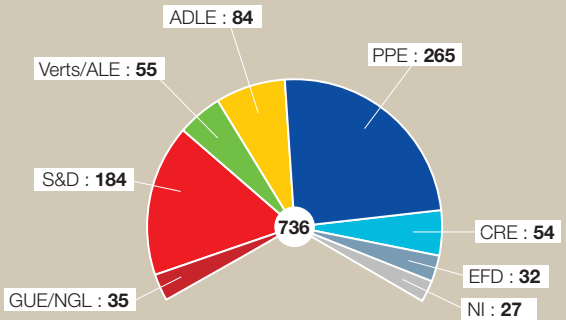

PPE : Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens)
S&D : Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
ADLE : Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
VERTS/ALE : Groupe des Verts/Alliance libre européenne
CRE : Conservateurs et Réformistes européens
GUE/ NGL : Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
EFD : Groupe Europe de la liberté et de la démocratie
NI : Non inscrits

Les activités d'Alain Lamassoure

Alain Lamassoure a été élu Président de la commission des Budgets du Parlement européen dont le rôle est capital puisque le budget de l'UE est d'environ 130 milliards d'euros par an. Selon les sujets traités, l'avis du Parlement peut être contraignant ou pas mais ses pouvoirs vont être renforcés avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne qui lui conférera un pouvoir budgétaire égal à celui du Conseil des ministres en toutes circonstances.

La commission des Budgets s'est immédiatement mise au travail afin de mener à bien la procédure pour l'adoption du budget de l'UE pour l'année 2010.

Alain Lamassoure et László Surján, rapporteur général du budget 2010 de l'Union européenne.

Alain Lamassoure intervenant lors de la mini-session plénière du Parlement européen à Bruxelles, le 7 octobre 2009.

Alain Lamassoure est également membre suppléant de la commission des Affaires étrangères et fait partie des délégations du Parlement pour les relations avec l'Inde et avec le Canada.

L'Europe avance

L'UE face à la crise

Pour faire face à la crise économique mondiale, les Européens ont réagi de manière coordonnée grâce à un plan de relance européen de 200 milliards d'euros.

Une partie de cette somme servira à soutenir des projets stratégiques dans le domaine de l'énergie et à développer l'Internet à très haut débit.

La réélection de José Manuel Barroso

En septembre, le Parlement européen a approuvé la proposition des chefs d'Etats et de gouvernements de reconduire José Manuel Barroso à la tête de la Commission pour cinq ans. Une majorité absolue du Parlement s'est prononcée en sa faveur, démontrant ainsi que le soutien dont il jouit dépasse les frontières de sa famille politique, le PPE.

Alain Lamassoure avec José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne et Othmar Karas, Vice-président du Groupe du PPE au Parlement européen.

L'Europe dans notre vie quotidienne c'est :

La carte européenne d'assurance maladie

Nominative et individuelle, la carte européenne d'assurance maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins dans tous les pays de l'UE.

Des chargeurs de portables universels

Sous la pression de la Commission européenne, les principaux fabricants de téléphones portables se sont engagés à mettre sur le marché des téléphones à chargeur universel dès l'an prochain. Et la Commission voit déjà plus loin : elle a pour objectif qu'à terme un même chargeur puisse servir pour tous les équipements électroniques, ordinateurs portables et appareils photos numériques compris.

La suppression progressive des ampoules "énergivores"

Des règlements européens prévoient la suppression progressive de toutes les ampoules à incandescence, très énergivores, et des lampes halogènes inefficaces d'ici à 2012 afin de réaliser des économies d'énergie.

L'Europe dans le Sud-Ouest c'est :

De l'aide pour la sylviculture :

Le premier sujet traité par la commission des Budgets du Parlement européen a été la participation du Fonds de Solidarité de l'UE à l'indemnisation des dégâts provoqués en Aquitaine par la tempête Klaus.

Le 2 septembre 2009, Alain Lamassoure a fait approuver en commission le projet de budget rectificatif nécessaire pour financer les 109 millions € d'aide promis. A cette occasion, il a invité Jean-Louis Martres, Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, et Pierre Darmanté, Président de l'Association des Communes Forestières des Landes, à apporter directement leur témoignage devant les membres de la commission des Budgets.

Interview pour France 3 Aquitaine lors de l'audition des sylviculteurs.

Dès le 16 septembre, le Parlement européen a formellement approuvé cette aide et les fonds sont ainsi disponibles pour être versés avant la fin de l'année.

Des spécialités de notre terroir reconnues et valorisées

La Commission européenne a accordé en juillet 2009 le label Indication Géographique Protégée (IGP) au kiwi de l'Adour.

Pour faire face aux difficultés qu'elle rencontre actuellement, la filière ovine a également déposé une demande pour que "l'agneau de lait des Pyrénées" reçoive le label IGP. En outre, elle bénéficiera à partir de 2010 d'une revalorisation des aides communautaires directes.

Enfin, à partir du 1er août 2009, tous les vins de pays reconnus par l'UE vont passer en IGP. Et, en juin dernier, la Commission a renoncé à autoriser la fabrication généralisée de vin rosé par mélange de rouge et de blanc.

L'Europe s'engage chez vous et pour vous !

Quel point commun y a-t-il entre la modernisation de la cave coopérative de Sauveterre de Guyenne (Aquitaine), un projet d'amélioration du cadre de vie du quartier de la Devèze (Languedoc-Roussillon) et l'aide à des projets innovants et à des investissements de Figeac Aéro (Midi-Pyrénées) ? Ces projets très divers bénéficient tous du soutien de l'Europe !

Par exemple, dans le Sud Ouest, l'Union Européenne revitalise durablement le territoire et son économie : en contribuant à l'aménagement d'une "Technocité" de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués dans l'agglomération de Bayonne ; en aidant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard à mettre en place une plate-forme de valorisation et de commercialisation des produits touristiques des Cévennes ; en soutenant le développement du haut-débit en Ariège.

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE DANS VOTRE RÉGION :
www.europe-en-aquitaine.eu
www.europe-en-midipyrenees.eu
www.languedoc-roussillon.eu

Groupe PPE
au Parlement européen

Un jour dans la vie d'un Européen

Ce matin, M. Martin se réveille à l'heure d'été, instituée par l'UE pour économiser l'énergie. Dès ce moment, il est sous la protection d'une Europe omniprésente et invisible.

Il allume sa lampe de chevet à ampoule basse consommation, recommandée par Bruxelles pour économiser l'énergie. Son dentifrice ne contient plus aucun produit chimique dangereux, tout comme les cosmétiques de Mme Martin, désormais testés cliniquement. Les accords de commerce négociés par l'Union lui permettent d'agrémenter le petit déjeuner de café de Colombie et de jus d'orange israélien. L'eau qu'il boit, l'air qu'il respire, ainsi que le système de tri sélectif et de recyclage des déchets mis en place par sa municipalité respectent les standards européens.

M. Martin se rend à son travail dans sa voiture à moteur hybride, mis au point avec l'aide du programme-cadre de recherche européen. Il emprunte une autoroute financée par le FEDER tout comme les bâtiments d'élevage qu'il longe. Les vaches qui le regardent passer ont touché la prime au veau sous la mère.

M. Martin a un rendez-vous d'affaires. Son interlocuteur hollandais vient en TGV, sur une ligne financée avec l'argent européen. Un incident technique ayant retardé le train, la loi européenne permet à M. Van Dooren d'être indemnisé à hauteur de 50% du prix de son billet. Il a franchi les frontières sans le moindre contrôle d'identité, et paye tout naturellement le taxi dans la monnaie de son pays et du nôtre, l'euro. L'autre collègue qu'attend M. Martin est l'Espagnol Rodriguez venu de Bilbao dans un Airbus, l'avion européen le plus sûr du monde, affrété par une compagnie irlandaise à bas coût.

Les trois hommes se rendent au Comité d'entreprise du groupe auquel ils appartiennent. Ils y apprennent que l'établissement où travaille M. Martin est sauvé de la concurrence déloyale d'un groupe étranger, qui prétendait recourir à une main d'œuvre asiatique sous-payée dans sa filiale française : la loi européenne fait obligation d'appliquer le droit du travail national. De son côté, M. Van Dooren signale qu'aux Pays-Bas, les salariés du groupe victimes d'une réduction d'effectifs du fait de la concurrence latino-américaine ont retrouvé un emploi grâce à l'aide du Fonds d'ajustement à la mondialisation.

Au restaurant, ils commandent une viande dont l'origine géographique et l'alimentation naturelle sont garantis, puis un fromage au lait cru sans listériose, arrosé d'un vin rosé réalisé sans coupage. Ils échangent des nouvelles de leurs familles. La femme de M. Martin a été sauvée par le programme européen de dépistage du cancer du sein. Quant à Mme Rodriguez, elle a accompagné son mari pour faire du shopping avec sa carte de crédit, sans que la banque ait le droit de lui facturer des frais de transfert international.

Ayant bénéficié d'une bourse Erasmus, le fils aîné des Martin a obtenu un diplôme de vétérinaire en Belgique, qu'il a fait reconnaître en Allemagne où il vit désormais. La fille de M. Rodriguez va encore à l'école primaire. A la récréation, elle bénéficie d'une distribution gratuite de lait et de fruits et elle peut s'amuser sur les balançoires et toboggans homologués par l'UE.

Installée à Saint-Sébastien, la famille Rodriguez ne craint plus les tueurs de l'ETA, depuis que le mandat d'arrêt européen permet aux autorités espagnoles de les faire arrêter partout en Europe. De même que la coopération policière et judiciaire européenne a permis de démanteler plusieurs réseaux pédophiles, et de prévenir plus de 500 attentats terroristes en 2008.

Le soir, rentrée chez elle, la famille Martin hésite entre trois programmes de télé : l'Eurovision, ou l'Euro de foot, ou un film qui, un soir sur deux, est une production européenne.

Alain Lamassoure dans le Sud-Ouest :

Depuis sa réélection, Alain Lamassoure continue de parcourir la circonscription pour expliquer l'action de l'UE et démontrer son importance dans notre vie quotidienne : à Mont-de-Marsan à la rencontre des acteurs économiques landais, à Terrasson pour l'anniversaire du Comité de Jumelage, à Bordeaux pour l'inauguration d'Evento, à Baïgorry pour animer une soirée débat sur le thème de la politique agricole européenne, à l'inauguration du Gazoduc de Gironde, etc.

Alain Lamassoure lors du 20ème anniversaire du comité de jumelage de Terrasson Lavilledieu en Dordogne, le 19 septembre 2009.

Alain Lamassoure rencontre les professionnels de la viticulture à Planète Bordeaux à Beychac et Caillau en Gironde, le 19 mai 2009.

Alain Lamassoure avec Alain Juppé lors de l'inauguration d'Evento, festival artistique et urbain à Bordeaux, le 9 octobre 2009.

Réalisation : Haritza 05 59 57 10 57 - Crédits photos : Parlement européen - Architectures Studio Strasbourg - PPE - Droits réservés - Haritza - IStock - Jupiterimages - Fotolia